



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

**SEANCE du 16/10/2023**

**DLB 2023/620**

L'an deux mille vingt-trois et le lundi 16 octobre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la salle des fêtes de SAINT-THIBERY, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

**Date de la convocation :** 10/10/2023

**Affichage de la convocation :** 10/10/2023

**Etaient Présents :**

André ALBERTOS, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Marie BALLESTERO, Nathalie BASTOUL, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jacques BOLINCHES, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, Jacques CANTAGRILL, Christophe CASTAN, Francis CASTAN, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Rémy GLOMOT, Joséphine GROLEAU, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Jean-Yves LE BOZEC, Caroline LEVANNIER, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Fabrice MAURRAS, Jacques MONCOUYOUX, Christiane MOTHE, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Daniel RENAUD, Véronique REY, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Jean-Louis THERON, Jean-Michel ULMER, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

**Absents représentés par leur suppléant :**

Patrick CATHALA représenté par Henry SANCHEZ, Christophe LLOP représenté par Jean-Claude VITAL, Georges LOPEZ représenté par Marie-Aude SICARD.

**Absents Excusés :**

Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, Claude ALLINGRI, Claude BASTIER, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Jérôme BONNAFOUX, Didier BRESSON, Olivier BRUN, Jean-Jacques CORON, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Vincent GAUDY, Bertrand GELLY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Evelyne GUY, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Bruno JULIEN, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Michel LOUP, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Patrick MARTINEZ, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Catherine MONTARON SANMARTI, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Joël RIES, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Nicole SAUSSOL, Marie-Agnès SCHERRER, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Michel TARDY, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

**Secrétaire de séance :**

André ALBERTOS

**Objet : Société Publique Locale OEKOMED : rapport d'activités 2022**

L'article 1524-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que les représentants des collectivités locales au sein des instances dirigeantes de la SPL OEKOMED doivent établir annuellement un rapport écrit au comité syndical qui les a désignés.

Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil ou de l'assemblée de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la SPL OEKOMED agit en conformité avec les positions et les actions engagées par la collectivité.

Nous portons à votre connaissance, le rapport annuel des représentants de la collectivité territoriale à l'assemblée délibérante concernant l'exercice 2022 de la Société Publique Locale SPL OEKOMED dont le siège social est : 27 avenue de Pézenas 34 120 Nézignan l'Evêque, ainsi que ses annexes (rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée général de la SPL, rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, bilan financier et comptes annuels).

Concernant le bilan financier et économique :

Données SPL OEKOMED	2018	2019	2020	2021	2022
Capital versé fin d'exercice	500 000	3 000 000	4 730 850	4 730 850	4 730 850
Chiffres d'affaires HT	290 737	1 461 539	2 758 546	3 219 408	3 061 964
Le résultat net	20 183	75 060	99 118	86 474	62 494
Résultat distribué	---	---	---	---	---
Masse salariale	125 827	197 664	243 117	222 098	214 063

Au cours de cet exercice social, la SPL OEKOMED a réalisé un chiffre d'affaires net de **3 061 964,49** Euros contre **3 219 408,39** Euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à **3 123 950,44** Euros pour l'exercice, contre **2 959 015,21** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure des activités de la SPL, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Les autres achats et charges externes ressortent à **1 567 200,10** Euros au 31/12/2022 contre **1 494 149,51** Euros pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes ressortent à **927,57** Euros au 31/12/2022 contre **13 202,02** Euros pour l'exercice précédent.

Les salaires et traitements ressortent à **214 063,03** Euros au 31/12/2022 contre **222 097,61** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **115 857,49** Euros au 31/12/2022 et **121 894,29** Euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **1 202 623,18** Euros au 31/12/2022 contre **1 119 742,77** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-139 049,62** Euros, contre **-144 478,43** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-1 313,48** Euros au 31/12/2022, contre **-570,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, le résultat net se solde par un bénéfice de **62 493,75** Euros contre un bénéfice de **86 473,54** Euros au titre du précédent exercice.

Les faits marquants de l'exercice 2022

Unité de traitement et de valorisation de VALOHE :

Les tonnages traités en 2022 sont supérieurs à ceux des deux années précédentes, ils s'établissent à 48 901 tonnes en 2022 contre 47 433 tonnes en 2021 soit +3%.

Centre de tri OEKOTRI :

Conformément aux décisions du Conseil d'Administration du 10 décembre 2021, le chantier de construction d'un centre de tri nouvelle génération destiné aux déchets propres et secs (OEKOTRI) s'est poursuivi au cours de l'exercice 2022.

Les délais de réalisation prévus initialement sont été tenus à quelques semaines et la mise en fonctionnement a eu lieu dans le deuxième trimestre 2023.

Ce chantier s'est déroulé dans un contexte de forte inflation, entraînant des révisions de prix importantes. Le budget global reste maîtrisé.

Le SICTOM détient 63,14 % du capital social de 4 730 850 € au 31/12/2022.

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur le rapport d'activité 2022 de la SPL OEKOMED.

Le Comité Syndical,

Oùï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

**PREND ACTE** du rapport annuel des représentants de la collectivité territoriale à l'assemblée délibérante concernant l'exercice 2022 de la Société Publique Locale SPL OEKOMED.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le  
et de sa publication le

A Nézignan l'Évêque, le 19/10/2023

**SMICTOM PEZENAS-AGDE**  
**Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas**  
**Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque**  
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)